

Economie monétaire et bancaire

Les fonctions de la monnaie

Ce cours vous est proposé par Pr. Jean-Marc Figuet, Bordeaux School of Economics (UMR CNRS 6060), Université de Bordeaux et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Table des matières	1
Préambule	2
La conception fonctionnaliste de la monnaie	2
Un intermédiaire des échanges	4
Unité de compte	5
Un réserve de valeur	6
Conclusion	6
Références	7

Préambule

En tant qu'objet économique, la monnaie peut être définie par ses fonctions, par les services rendus aux agents économiques.

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de la leçon, l'apprenant sera capable de les définir et de les identifier.

La conception fonctionnaliste de la monnaie

« La monnaie représente en économie ce qu'est la quadrature du cercle en géométrie ou le mouvement perpétuel en mécanique », S. Jevons (1835-1882).

Cette citation illustre la difficulté de la théorie économique à définir la monnaie :

- La conception fonctionnaliste la définit par rapport à ses fonctions.
- La conception structuraliste, par rapport à sa nature.

« Money is that money does », Francis A. Walker (1840-1897).

La monnaie est donc définie par ses fonctions.

Selon Mishkin, la monnaie est :

« Anything that is generally accepted in payment for good and services or in the repayment of debts », Mishkin (2004).

La forme de la monnaie n'a alors pas d'importance et évolue au fil du temps : de la monnaie-marchandise à la monnaie numérique en passant par la monnaie métallique, papier ou scripturale.

Le dénominateur commun est la confiance. Wicksell (1901) : « la monnaie est un bien qui est habituellement et sans hésitation, accepté par tout le monde en échange de n'importe quel bien ».

Cette confiance est apportée par la Banque Centrale qui lutte contre l'inflation et ainsi garantit le pouvoir d'achat de la monnaie dans le temps.

3 fonctions sont attribuées à la monnaie : Intermédiaire des échanges, Unité de compte et Réserve de valeur.

**Intermédiaire
des échanges**



**Réserve de
valeur**



Unité de compte

Figure 1. Les 3 fonctions de la monnaie

Un intermédiaire des échanges

La monnaie est l'intermédiaire des échanges dans les économies contemporaines.

« Les biens s'échangent tous contre de la monnaie, la monnaie s'échangent contre tous les biens, mais les biens ne s'échangent pas entre eux », Clower (1969).

Exemple

Imaginons une économie **sans monnaie, une économie de troc** :

Les biens et les services doivent donc être directement échangés contre d'autres biens et services.

La double coïncidence des désirs est alors **la condition de l'échange** :

Elle limite le nombre de situations où le troc est immédiatement possible.

Le troc induit des coûts de transaction, d'attente et d'échange qui vont restreindre les possibilités de consommation et d'investissement.

**Améliore
l'efficacité**



**Améliore le
bien-être**



**Minimiser les
coûts**



Figure 2. Les avantages de l'utilisation de la monnaie comme intermédiaire des échanges

L'utilisation de la monnaie comme intermédiaire des échanges améliore l'efficacité économique : elle permet de minimiser les coûts et améliore le bien-être des agents.

Unité de compte

La monnaie est une unité de compte : elle sert de référence aux agents économiques pour exprimer les prix des biens et des services ainsi que pour comptabiliser leurs dettes.

La monnaie sert de numéraire, c'est-à-dire d'unité de mesure de la valeur.

La monnaie permet donc de déterminer des prix absolus : elle est un étalon de valeur.

Exemple

Supposons une économie de troc composée de n biens et services ($i = 1, \dots, n$).

Si ces biens et services s'échangent entre eux, alors les agents économiques doivent connaître tous les prix relatifs, à savoir le rapport d'échange de tous les biens et services pris 2 à 2 :

$P_1/2 \dots P_{n-1}/n$

Quel est le nombre de prix relatifs dans cette économie ?

Ce nombre correspond au nombre de combinaisons possibles de 2 parmi n :

$$C_{2n} = \frac{n!}{2!(n-2)!} = \frac{(n \cdot (n-1) \cdot (n-2) \cdot \dots \cdot 2 \cdot 1)}{(2 \cdot 1 \cdot (n-2) \cdot (n-3) \cdot \dots \cdot 1)} = \frac{n(n-1)}{2}$$

Si $n = 100$, alors l'agent éco doit déterminer 4950 prix relatifs.

Si $n = 1000$, 499500 prix relatifs.

Si une monnaie est décrétée parmi les n biens et services, les agents économiques déterminent alors simplement des prix absolus.

Ils ne doivent plus connaître $\frac{n(n-1)}{2}$ prix, mais seulement $(n-1)$.

Pour $n = 100$, 99 prix. Pour $n = 1000$, 999 prix... **La monnaie simplifie les échanges.**

Un réserve de valeur

Entre 2 transactions, les agents économiques conservent de la monnaie pour ne pas être soumis à la double coïncidence des désirs.

La monnaie leur permet de transférer du pouvoir d'achat entre aujourd'hui et demain. Elle apparaît donc comme une réserve de valeur.

Bien évidemment, de nombreux substituts à la monnaie existent en tant que réserve de valeur.

Dans les économies développées, les actifs financiers, mobiliers et immobiliers procurent des rendements qui sont « normalement » supérieurs à celui de la monnaie.

- En l'absence d'inflation, la monnaie a un rendement nominal nul.
- En présence d'inflation, son pouvoir d'achat diminue dans le temps.

Mais, en raison de sa parfaite liquidité, la monnaie est un actif qui est demandé pour lui-même, pour les services rendus. **La monnaie dispose là d'une caractéristique unique.**

Conclusion

La monnaie a 3 fonctions : moyen de paiement, unité de compte et réserve de valeur.

Parmi ces 3 fonctions, celle qui prime est celle d'intermédiaire des échanges.

La monnaie n'est une réserve de valeur que parce qu'elle est un moyen de paiement. La monnaie n'est une unité de compte que parce qu'elle est un moyen de paiement.



Figure 3. La fonction intermédiaire des échanges prime sur les autres

Références

Comment citer ce cours ?

Economie monétaire et bancaire, Jean-Marc Figuet, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Figures

Figure 1. Les 3 fonctions de la monnaie.....	3
Figure 2. Les avantages de l'utilisation de la monnaie comme intermédiaire des échanges	4
Figure 3. La fonction intermédiaire des échanges prime sur les autres	6